

ZI 4981/29

RECHERCHES LINGUISTIQUES

NUMÉRO 29

**Usages et analyses
de la reformulation**

sous la direction de
Mohamed KARA

UNIVERSITÉ PAUL VERLAINE - METZ

AUX FRONTIÈRES DE LA CONSÉCUTION ET DE LA REFORMULATION : LE CAS DE CONCLUSION ET DE EN CONCLUSION¹

Corinne ROSSARI
Université de Fribourg

0. INTRODUCTION

Les études concernant *donc* (entre autres Zenone, 1981 ; Ferrari et Rossari, 1994) relèvent que le connecteur peut avoir plusieurs valeurs dont une valeur de reformulation synthétisante à côté de sa valeur consécutive. Cette polyvalence a été analysée pour le connecteur italien *dunque* dans Ferrari (2005). L'auteur relève que la position du connecteur joue un rôle dans l'identification de la valeur.

(i) Vi è un'associazione privilegiata tra l'interpunzione inferenziale-consécutiva e la distribuzione del connettivo all'inizio di un enunciato collocato nel capoverso; qualunque altra lettura esige un intervento forte della semantica linguistica dell'enunciato ; (ii) vi è un'associazione privilegiata tra l'interpunzione riformulativa e la distribuzione di *dunque* in posizione inserita e restituita con un'intonazione in qualche modo *in minore* [...] (Ferrari, 2005 : 197-198).

En substance, Ferrari mentionne qu'en position initiale, il est plus facilement interprété comme véhiculant une valeur consécutive que reformulative². Le français fait apparaître le même type d'ambiguïté

1 Cet article est une contribution au projet *Les expressions hybrides* financé par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (No : PP001—108351).

2 L'auteur associe de façon très convaincante cette différence d'interprétation à la structure informationnelle de l'énoncé, l'enchaînement consécutif portant sur la partie thématique, l'enchaînement reformulatif sur la partie appendice — i.e. les informations qui ont une fonction subsidiaire sur le plan de la progression informative. Je n'approfondirai pas cette dimension dans cet article. Mon analyse, qui concernera le même genre d'ambiguïté à propos de deux autres marqueurs,

avec une préférence nette pour la valeur reformulative quand le connecteur n'est pas à l'initiale.

1. Il est rentré clandestinement dans ce pays **donc** il a enfreint la loi et donc normalement, il doit payer le prix du pays.
(education.guardian.co.uk/languageresources/french/story/0,682776,0,0.html)
2. Immobilier : On est au sommet, **donc** il faut acheter.
(www.boursorama.com/forum/message.php?page=1&)
3. L'idée de cause implique celle de mode d'action sur l'effet (sauf dans une conception extrêmement libérale comme vous le dites très bien) tandis que celle de processus implique celle de système dans lequel il se déroule et éventuellement mais pas nécessairement celle d'agent qui accompagne le processus.
Le problème est **donc** bien autant philosophique (épistémologique même) tout autant que scientifique.
(francoisloth.wordpress.com/2007/01/11/le-probleme-corps-esprit/)

4. Cependant nombre d'usages du langage (poétiques, religieux, mythiques) ne semblent pas respecter ce souci de cohérence sans pour autant renoncer à l'exigence de vérité nécessaire à la crédibilité du dire et certains prétendent même ouvrir sur une vérité supérieure supra, voire irrationnelle, car (et de plus) la réalité que vise le discours dans son souci de vérité n'est pas nécessairement rationnelle ; pensons à la réalité subjective (interne au sujet) souvent ambivalente [...], voire à la réalité objective (externe au sujet) qui semble défier le principe de non-contradiction, par exemple la notion de « cohérence » ou de simultanéité d'états d'une particule logiquement exclusifs l'un de l'autre est néanmoins admise par la physique quantique.
La question est **donc** bien de savoir si la notion de vérité a le même sens dans le discours rationnel et dans celui qui se donne comme irrationnel, voire qui revendique cette irrationalité comme marque d'une vérité plus profonde, supérieure et/ou divine, si oui, s'il faut abandonner le critère de non-contradiction comme critère universel de vérité et si non, s'il convient de distinguer plusieurs sens de la notion de vérité pour éviter le risque de confusion.
(sylvainreboul.free.fr/Ver.htm)

Les deux premiers exemples illustrent des emplois consécutifs de *donc*. Les deux derniers illustrent des emplois reformulatifs. *Donc* sert à introduire une synthèse de ce qui a été dit avant.

Ce qui retiendra notre attention, c'est la façon dont cette double valeur se réalise avec deux marqueurs formés sur la base du nom *conclusion*, à savoir *conclusion* et *en conclusion*. Nous verrons que le

conclusion et *en conclusion*, sera centrée sur la façon dont leur valeur sémantique s'est fixée à la suite d'un cheminement de grammaticalisation.

premier se situe du côté des emplois consécutifs de *donc*, alors que le second se rapproche de ses emplois reformulatifs. Nous mettrons cette différence en relation avec les structures – dialogique pour le premier et monologique pour le second – dont ces deux constructions dérivent.

1. POSSIBILITÉS DE SUBSTITUTION DE *EN CONCLUSION* ET *CONCLUSION* À *DONC*

La différence de fonction relative à *donc* selon ses emplois s'accompagne d'une différence quant au caractère naturel de l'usage de *conclusion* ou *en conclusion* lorsqu'on les lui substitue. L'emploi du premier est adéquat quand *donc* est utilisé avec une fonction consécutives, et celui du second est meilleur quand *donc* est utilisé avec une fonction de reformulation synthétisante.

5. Il est rentré clandestinement dans ce pays. **Conclusion** : / #*En conclusion*, il a enfreint la loi et donc normalement, il doit payer le prix du pays.
6. Immobilier : On est au sommet. **Conclusion** : / #*En conclusion*, il faut acheter.
7. L'idée de cause implique celle de mode d'action sur l'effet (sauf dans une conception extrêmement libérale comme vous le dites très bien) tandis que celle de processus implique celle de système dans lequel il se déroule et éventuellement mais pas nécessairement celle d'agent qui accompagne le processus.
#**Conclusion** : / *En conclusion*, le problème est bien autant philosophique (épistémologique même) tout autant que scientifique.

8. Cependant nombre d'usages du langage (poétiques, religieux, mythiques) ne semblent pas respecter ce souci de cohérence sans pour autant renoncer à l'exigence de vérité nécessaire à la crédibilité du dire et certains prétendent même ouvrir sur une vérité supérieure supra, voire irrationnelle, car (et de plus) la réalité que vise le discours dans son souci de vérité n'est pas nécessairement rationnelle ; pensons à la réalité subjective (interne au sujet) souvent ambivalente [...], voire à la réalité objective (externe au sujet) qui semble défier le principe de non-contradiction, par exemple la notion de « cohérence » ou de simultanéité d'états d'une particule logiquement exclusifs l'un de l'autre est néanmoins admise par la physique quantique.
#**Conclusion** : / *En conclusion*, la question est bien de savoir si la notion de vérité a le même sens dans le discours rationnel et dans celui qui se donne comme irrationnel, voire qui revendique cette irrationalité comme marque d'une vérité plus profonde, supérieure et/ou divine, si oui, s'il faut abandonner le critère de non-contradiction comme critère universel de vérité et si non, s'il convient de distinguer plusieurs sens de la notion de vérité pour éviter le risque de confusion.

Le signe # précède l'occurrence la moins naturelle dans le contexte. Bien que les deux marqueurs soient formés sur la base du même lexème, les possibilités de substitution à *donc* suggèrent que la valeur de *conclusion* est proche de la consécution alors que celle de *en conclusion* correspond plutôt à la reformulation synthétisante.

2. DISTINCTION ENTRE LES EMPLOIS DE CONCLUSION ET EN CONCLUSION

Les occurrences qui suivent font apparaître la fonction consécutive que *conclusion* donne à l'énoncé introduit et celle de reformulation synthétisante que *en conclusion* lui attribue.

9. Il nous est donc impossible de rajouter une ville. Nous ne parvenons donc pas à relier 7 villes à 4 villes.
Conclusion : Il est possible de relier chaque ville à 4 villes si le nombre de villes est 6 ou si il est supérieur ou égal à 8. (mathenjeans.free.fr/amej/edition/0004/auto/degfixe.html)
10. En cas de séjour dans l'Union européenne, vous pourrez, grâce à votre carte européenne de santé, bénéficier des soins médicaux nécessaires. Par contre, en dehors de l'Union européenne, votre assurance vous remboursera le double de ce qu'elle vous aurait remboursé en Suisse en cas d'urgence, mais attention : en cas d'hospitalisation, il s'agit du double du forfait journalier hospitalier de votre canton de domicile. Ainsi, et surtout si vous êtes en voyage aux États-Unis, l'urgence peut vous coûter cher, car même le double de ce remboursement ne couvrira manifestement pas la totalité des frais.
Conclusion : il est fortement recommandé de conclure une assurance voyage. (www.l.rsr.ch/lapremiere/onenparle/chat/assurance-maladie-2006/chat.html)

Dans chacune de ces occurrences, *conclusion* préface l'aboutissement d'un raisonnement que le locuteur exprime à la suite de ce qu'il vient de dire. La forme adverbiale *par conséquent* ou la locution verbale *il s'en suit que* dont la sémantique n'offre pas d'équivoque entre reformulation et consécution pourrait intervenir en lieu et place de *conclusion*.

11. Il nous est donc impossible de rajouter une ville. Nous ne parvenons donc pas à relier 7 villes à 4 villes.
 Il s'en suit qu'il est possible de relier chaque ville à 4 villes si le nombre de villes est 6 ou si il est supérieur ou égal à 8.
12. [...] Ainsi, et surtout si vous êtes en voyage aux États-Unis, l'urgence peut vous coûter cher, car même le double de ce remboursement ne couvrira manifestement pas la totalité des frais.

Par conséquent, il est fortement recommandé de conclure une assurance voyage.

En revanche, *par conséquent* ne pourrait intervenir dans les discours qui suivent. L'emploi de *en conclusion* annonce un énoncé à valeur synthétisante qui suppose une reprise de ce qui a été dit et non un développement ultérieur comme le ferait l'emploi d'un marqueur de consécution.

13. L'eau devient de plus en plus chère. Il devient donc de plus en plus intéressant de l'économiser. [...]
 1. Changements de comportements
 Sans faire de grands sacrifices, l'on peut vite commencer à économiser de l'eau en modifiant certaines mauvaises habitudes [...]. Par exemple en prenant une douche plutôt qu'un bain, on économise déjà beaucoup d'eau. [...]
 2. Régulateurs de débit
 [...] Dans l'industrie et l'hôtellerie, il est donc fréquent d'installer des régulateurs de débits, qui limitent le débit du robinet à 6 ou 8 litres par minute. [...] Ces régulateurs sont en général amortis en quelques mois. Ils permettent d'économiser entre 20 et 40% de la consommation d'eau totale [...]
 4. Récupérer l'eau du toit
 L'investissement est plus important, mais il est amorti en quelques années. [...]
En conclusion, il est possible d'économiser un peu sans rien investir, en choisissant la douche plutôt que le bain et en évitant de laisser couler l'eau inutilement. Il est possible de réaliser des économies importantes, de l'ordre de 20 à 40% de la consommation totale, en installant des régulateurs de débits, ce qui représente un tout petit investissement à la portée de chacun, et cette dépense est amortie en quelques mois. La récupération d'eau de pluie permet des économies massives (jusqu'à 100%), mais exige un investissement plus important (milliers de francs) et n'est en général envisageable que pour les maisons individuelles. (www.ozone.ch/gasandwater/applications/maison/commenteconomiser_eau.htm) [...]
14. #Par conséquent, il est possible d'économiser un peu sans rien investir, en choisissant la douche plutôt que le bain et en évitant de laisser couler l'eau inutilement. Il est possible de réaliser des économies importantes, de l'ordre de 20 à 40% de la consommation totale, en installant des régulateurs de débits, ce qui représente un tout petit investissement à la portée de chacun, et cette dépense est amortie en quelques mois. [...]
15. S'il faut se réjouir de l'augmentation des moyens mis en oeuvre pour lutter contre des situations intolérables, il reste qu'un véritable droit au logement doit éviter au moins trois écueils, sauf à se transformer en

boîte de Pandore.

Le premier écueil est quantitatif, puisqu'il ne suffit pas d'ériger un droit, fût-il opposable, pour le rendre effectif...

Le deuxième écueil relève de la connaissance des marchés, de l'offre mais surtout de la demande, portée par la démographie. À ce sujet, on ne peut, rétrospectivement, que s'interroger sur les raisons qui ont conduit à une sous-estimation chronique à la fois de la fécondité, de la décohabitation et du solde migratoire...

Le troisième écueil est financier. Alors que les exigences en matière de sécurité et de qualité ne cessent de croître et donc de peser sur les prix, elles seront les seules variables d'ajustement d'une éventuelle politique concertée de réduction des coûts...

En conclusion, il faut espérer que les textes adoptés éviteront ces écueils. Mais une certitude reste : il faut du temps pour construire des logements comme pour construire un droit. Faute de reconnaître cette évidence, les décideurs et, plus encore, les bénéficiaires risquent d'être au final les dupes de l'impatience que l'on aura suscitée.

(elections.lesechos.fr/elections-presidentielles-2007/theme/logement/300137510.htm)

16. [...]

#Par conséquent, il faut espérer que les textes adoptés éviteront ces écueils.

[...]

17.

De plus, pour avancer, il faut aller dans la même direction, croyez-vous que s'il arrive à rallier des femmes ou des hommes de gauche et de droite cela ira dans le même sens, leurs desseins ne sont pas les mêmes, il ne faudrait pas se retrouver avec un gouvernement aussi instable que celui de l'Italie où pour ne froisser personne de la coalition, il n'avance pas, c'est l'immobilisme et je pense que la France, en ce moment, n'en a pas besoin. En conclusion, il faut réfléchir à cette grande question qui est le début de tout et ne pas partir à l'aventure. (www.bayrou.fr/evènements/bayrou-seine-saint-denis-130307.html?action=voirlescourants)

18.

[...] il ne faudrait pas se retrouver avec un gouvernement aussi instable que celui de l'Italie où pour ne froisser personne de la coalition, il n'avance pas, c'est l'immobilisme et je pense que la France, en ce moment, n'en a pas besoin. #Par conséquent, il faut réfléchir à cette grande question qui est le début de tout et ne pas partir à l'aventure.

Les énoncés introduits par *en conclusion* sont en revanche compatibles avec des formes qui font appel de façon plus transparente que ne le fait *donc* à la reformulation synthétisante comme *en résumé*.

19.

[...]

En résumé, il est possible d'économiser un peu sans rien investir, en choisissant la douche plutôt que le bain et en évitant de laisser couler l'eau inutilement. Il est possible de réaliser des économies impor-

tantes, de l'ordre de 20 à 40% de la consommation totale, en installant des régulateurs de débits, ce qui représente un tout petit investissement à la portée de chacun, et cette dépense est amortie en quelques mois. [...]

20.

[...]

En résumé, il faut espérer que les textes adoptés éviteront ces écueils.

[...]

21.

[...] il ne faudrait pas se retrouver avec un gouvernement aussi instable que celui de l'Italie où pour ne froisser personne de la coalition, il n'avance pas, c'est l'immobilisme et je pense que la France, en ce moment, n'en a pas besoin. En résumé, il faut réfléchir à cette grande question qui est le début de tout et ne pas partir à l'aventure.

4. CONSTRUCTIONS D'ORIGINE ET VALEUR CONSÉCUTIVE OU REFORMULATIVE

La valeur synthétisante de *en conclusion* et celle consécutive de *conclusion* sont liées à la façon dont le nom s'est grammaticalisé dans chacune des constructions. Le nom *conclusion* avec son sens lexical plein peut être employé de façon monologique pour commenter le discours en cours en annonçant que le locuteur en arrive à son terme ou de façon dialogique pour demander au locuteur de bien vouloir faire part au destinataire de ce qu'il a tiré du discours qu'il a produit.

Le premier type d'emploi est illustré par les occurrences qui suivent, dans lesquelles le mot *conclusion* peut être intégré dans un syntagme prépositionnel formé d'une préposition telle que *en guise de*, spécifiant le prédicat *dire*. Ce syntagme prépositionnel indique que le locuteur qualifie son discours de « conclusion ».

22.

Je dirai en guise de conclusion, monsieur le président, que le gouvernement du Canada et l'industrie du grain et des graines oléagineuses ont une vision ...

(www.parl.gc.ca/51/Archives/committees/351/sgr/evidence/09_95-04-27/sgr09_bik201.htm)

23.

Je dirais en guise de conclusion à mes remarques liminaires, que je crois que les principes de la pérennité ont déraillé par rapport à leur objet original et qu'il nous faut les remettre d'aplomb, non seulement dans le contexte des provinces récipiendaires, mais également dans celui du fédéralisme canadien. Sur une échelle plus générale, il nous faut une reconnaissance du déséquilibre fiscal qui existe dans ce pays entre le gouvernement fédéral et les provinces.

(www.parl.gc.ca/.../commbus/senate/Com-f/fin-f/12ev-f.htm?Language=F&Par=38&Ses=1&comm_id=13)

Inséré dans ce type de syntagme le mot *conclusion* a une valeur autonymique. Le locuteur l'utilise pour qualifier son propre discours. Il lui donne ainsi le sens suivant : - « le gouvernement du Canada et l'industrie du grain ... » est une *conclusion* ou - « je crois que les principes de la péremption ont déraillé... » est une *conclusion* à mes remarques liminaires. On trouve d'ailleurs le nom *conclusion* également dans des constructions qui indiquent littéralement ce type de rapport. Le nom *conclusion* associé à la copule est introduit en tant que subordonnée l'énoncé qui est par là même *ipso facto* qualifié de *conclusion*.

24. Même en cas de maladie qui se déclare soudainement, il faut toujours tenir compte du fait que l'organisme humain n'est pas un modèle défectueux et que chaque symptôme de maladie a (au moins) une cause. En éliminant cette (ou ces) cause(s), il est possible de retrouver la santé. L'élimination des symptômes provoque plus de mal que de bien. Par exemple, si l'on supprime les substances toxiques sur la peau par une série de mesures, le poison causera à plus ou moins long terme des dommages intérieurs au corps. Ces derniers sont plus sérieux que toute éruption.

La *conclusion* est que l'alimentation joue un rôle majeur dans les maladies dites incurables. (www.vegetarismus.ch/info/f13.htm)

25. [...]

4. Liberté. Les droits de base incluent également la liberté d'échanger, notamment son travail, sans interférence.

5. Réalisation. L'exopéation rend inutiles les heures supplémentaires au noir, non déclarées, si importantes aujourd'hui. La triche peut être prolongée en déclarant un temps de travail plus long, mais il reste au moins une trace de ce paiement, ce qui facilite le contrôle ordinaire. La *conclusion* est que toutes les positions politiques devraient adopter cette mesure, quand elle deviendra opportune.

(elections.lesechos.fr/elections-presidentielles-2007/teme/emploi/300157420.htm)

Mais le mot *conclusion* peut aussi intervenir dans des structures dialogiques dans lesquelles un destinataire s'enquiert des conclusions qui peuvent être tirées des propos qui viennent d'être tenus.

26. - Donc ce sera un vote de raison et pas de passion. Et finalement je trouve cela assez confortable! Choisir un candidat sans tomber dans le culte de la personnalité, c'est très plaisant, on se sent moins bête quand on garde un esprit critique.

- [...] Mais quelle est ta conclusion ? Pour qui votes-tu ? Personnellement cette analyse me conduit à voter Sarkozy.
(www.deniscastel.fr/index.php?title=sarkozy_un_lion_egare_au_milieu_u_des_rena&more=1&c=1&tb=1)

Dans cet emploi le locuteur de la question interroge le destinataire sur ce qu'il est en mesure de déduire des propos qu'il a tenus. Il lui demande d'apporter un nouvel élément informatif, et non de récapituler son discours. En l'occurrence, dans l'exemple ci-dessus, l'intervention porte sur le choix du candidat, choix qui devrait découler de ce que le premier locuteur vient de dire. La question « Pour qui votes-tu » pourrait être introduite par *donc* en lieu et place de « Mais quelle est ta conclusion ? » :

27. - Donc ce sera un vote de raison et pas de passion. Et finalement je trouve cela assez confortable! Choisir un candidat sans tomber dans le culte de la personnalité, c'est très plaisant, on se sent moins bête quand on garde un esprit critique.

- [...] Donc pour qui votes-tu ? Personnellement cette analyse me conduit à voter Sarkozy.

L'emploi de *conclusion* en tant que demande apparaît déjà au 18^{ème} dans la base de données Frantext³.

28. Ne m'avoueras-tu pas que plus une jeune pécheresse est distinguée par les grâces de sa personne, et par les avantages du mérite et de la fortune, plus l'exemple a d'éclat et de force ? Ces demandes une fois accordées, dis-moi, je te prie, si, pour tous ces avantages, ce sexe a quelque chose d'égal à ma charmante. Dis-moi, par conséquent, quelle femme est plus propre pour l'exemple ? Au pis aller, j'aurais pensé, avec mon ami Mandeville, que les vices particuliers sont un bien pour le public. Quelle est donc la conclusion ? C'est que, si la chute de cette chère fille doit être utile à toutes les jolies folles de son sexe, elle doit tomber. (L'Abbé Prévost, 1751)

Cet exemple illustre un emploi monologique de la demande, selon lequel le locuteur anticipe une possible question de son destinataire qui ne verrait pas ce vers quoi son discours tend.

On trouve également des emplois où la *conclusion* est utilisée seule en tant qu'acte interrogatif.

29. - « [...] Nous mangerons ce que nous avons, mais nous retomberons sur nos pieds. » - La conclusion ? interrompit Bernard. Nous avons du travail pour combien de temps ?

- Pour un mois.

- Alors, il faut en trouver ou arrêter, dit M. Achille.

- Arrêter !... (André Maurois, 1926)

Dans cet emploi, le SN revêt la même fonction que quand il est partie intégrante d'une phrase verbale : faire dire au destinataire ce vers quoi tend son discours.

On trouve également des occurrences sans déterminant, qui sont donc formellement identiques à celle de l'emploi monologique illustré par les exemples (9) et (10).

30. - Non... mais elles ne peuvent intéresser ni les groupes à la mode, essentiellement branchés musicaux, ni les chanteurs - connus ou débutants - qui sont presque tous maintenant à la fois interprètes-auteurs et compositeurs... Et même producteurs aussi.
Mathurin se fait. Edward prend le relais.

- Conclusion ? demande-t-il.

Mélotie se concentre un instant sur ses poings crispés à croire qu'elle y voit l'avenir, comme d'autres dans les boules de cristal. Puis elle nous donne sa réponse sous la forme d'une prophétie d'extralucide en transe :

- Je vais remuer ciel et terre. Les chansons d'Edward et de Mathurin seront au Top 50. (Françoise Dorin, 1997)

31. Ce n'est pas mon crime qui me tue, c'est sa mort... (un temps.) Enfin voilà. Rien n'est arrivé. Rien. J'ai passé dix jours à la campagne et deux ans en prison ; je n'ai pas changé ; je suis toujours aussi bavard. Les assassins devraient porter un signe distinctif. Un coquelicot à la boutonnière. (un temps.)
bon. Alors ? Conclusion ?
Olga

Tu vas rentrer au parti.

Hugo

Bon.

Olga

À minuit, Louis et Charles doivent revenir pour t'abattre. Je ne leur ouvrirai pas. Je leur dirai que tu es récupérable. (Jean-Paul Sartre, 1948)

32. Parce que je te signale qu'il est squelettique, ce type, un vrai rachitique, un cadavre, un mal blanc ! Il a l'air d'un boeuf, extérieurement, et c'est de la limande. Drifter s'étira sur son fauteuil, à l'autre angle de la pièce, face à Joyce. Il étendit ses jambes sur un tabouret d'appoint dans une de ses positions favorites.

- Conclusion ? demanda-t-il.

- Conclusion, y-a pas de conclusion. (Philippe Labro, 1982)

Le SN sans déterminant se trouve aussi employé de façon monologique en tant qu'acte de question. Le locuteur anticipe dans ce cas lui-même une demande de conclusion :

33. Après le foudroyant *Brothers*, Susanne Bier est cette fois une pichette nettement moins fortement inspirée avec ce drame - pas trop mélo mais

plutôt légèrement "bergmanisé" avec paradoxalement une influence "sériévisuelle" (l'image toujours l'image - oh, vidéo assassine !)... mais parvient toutefois à créer de l'émotion quand on s'y attend le moins - comme par secousses ! Conclusion ? Eh bien, il faut y aller, mon vieux ! (www.taosm.net/living/french/199910fr.htm)

34. N. C. : L'OTAN aurait dû intervenir ?

M.-A. B. : La question d'une intervention extérieure s'est posée. Souvenons-nous que la guerre d'Algérie a fait l'objet de violents débats lors de chaque assemblée générale de l'ONU, avec des motions condamnant la France et une permanente volonté d'intervenir dans les affaires françaises de la part des Américains - ne parlons pas des Soviétiques. On espérait d'ailleurs que Kennedy, une fois élu, interviendrait et pèserait pour écarter l'armée française de l'Algérie. Conclusion ? Eh bien, je crois que nous avons beaucoup évolué. Il y a des choses que l'on ne tolère plus, et c'est bien. (www.nouvelles.com/article.php?id_article=353)

Le passage à l'emploi illustré par les exemples (9) et (10) est tout naturel : le syntagme continue à anticiper une possible demande de conclusion, mais la trace constituée par le point d'interrogation n'est plus visible. Le plus souvent ce sont les deux points qui prennent le relais.

Dans l'emploi ci-dessous, le point d'interrogation pourrait se substituer aux deux points sans causer de troubles pour l'interprétation.

35. La compagnie aérienne Southwest Airlines a mené sa petite enquête auprès de ses clients cibles (les agences de voyages) avant de lancer son site de réservation de billets. Conclusion : il est impératif de rester strictement standard dans la configuration logicielle nécessaire pour pouvoir utiliser le site. (www.ib-com.ch/pages/archives/99.12/9912lefebvre.html)

36. La compagnie aérienne Southwest Airlines a mené sa petite enquête auprès de ses clients cibles (les agences de voyages) avant de lancer son site de réservation de billets. Conclusion ? Il est impératif de rester strictement standard dans la configuration logicielle nécessaire pour pouvoir utiliser le site.

Ces variantes font clairement apparaître la parenté entre les deux constructions. Le recours ou non à une interrogative est dicté par des objectifs stylistiques, tels que rendre plus ou moins présente la voix du destinataire au sein de son propre texte.

5. VALEURS DE CONCLUSION ET DE EN CONCLUSION ET CHEMINEMENT DE GRAMMATICALISATION

Dans l'emploi qui nous intéresse – illustré par les exemples (9), (10) et (35) – le SN *conclusion* paraît revêtir une fonction de marqueur de discours. Il sert, tel un connecteur, à signaler un lien textuel entre des segments de discours. La valeur consécutive que nous lui avons reconnue dans la partie 1 en est le signe le plus manifeste. Nous avons vu qu'il peut être remplacé sans changement drastique d'interprétation par une formule consécutive comme *donc*, *par conséquent*, *il s'en suit que*. Cette valeur fait suite à un cheminement de grammaticalisation subi par le SN. Le passage d'une structure dialogique dans laquelle le SN est employé en tant qu'acte de question à une structure monologique dans laquelle il devient un appendice de l'énoncé qui suit correspond à un parcours de grammaticalisation qui peut être attesté pour d'autres SN.

Dans Rossari (à paraître) nous avons identifié un parcours semblable pour des noms tels que *la cause*, *la raison* qui, à l'instar de *conclusion*, peuvent introduire un énoncé sans aucun mode de liaison syntaxique.

37. Malgré son âge respectable, il lui est arrivé de saluer ses fans en se promenant en papemobile... découverte de son recouvrement pare-balles ! La raison : il veut être près du peuple. (blogue.branchez-vous.com/archives/2006/04/le_pape_est_coo.html)

38. Cyril était convoqué le 27 décembre 2002 au Tribunal de grande Instance de Clermont-Ferrand en vue d'une mesure de « rappel à la loi ». La cause : il avait exprimé une réaction par écrit sur une affiche sexiste. (www.lamente.fr/reseau_archives/41a50.php3)

Plutôt que d'y voir une dérivation qui se ferait par la simplification d'une structure hypotaxique de laquelle seraient tombés le *que* et la copule (la cause/la raison est que Phrase > la cause/la raison Phrase) nous avons préféré y voir une dérivation à partir d'une structure dialogale. Cela nous a conduite à concevoir un nouveau cheminement de grammaticalisation, lequel, partant de constructions dialogiques et dialogales, aboutit à des constructions monologiques et monogales. Nous le reproduisons ci-dessous :

Cheminement de grammaticalisation d'une structure qui va du dialogique au monologique⁴

Structure dialogique dans un discours dialogal : énoncé interrogatif L₁ + réponse L₂ étape 1 > structure dialogique dans un discours monologal : énoncé interrogatif L₁ + réponse L₁ étape 2 > structure monologique dans un discours monologal : appendice + énoncé L₁ étape 3.

Ce parcours sied parfaitement à l'évolution postulée pour les constructions du type (9), (10) et (35) avec *conclusion*.

L'étape 1 correspond aux dialogues dans lesquels le SN *conclusion* est une question posée par un locuteur (L1) et l'énoncé qui suit est une réponse donnée par un autre locuteur (L2) – cf. (30) à (32). L'étape 2 est illustrée par les cas où le même locuteur prend en charge les deux énonciations et le SN est séparé de l'énoncé par un point d'interrogation, – cf. (33) et (34). L'étape 3 correspond aux cas où le SN est séparé de l'énoncé par un signe de ponctuation non interrogatif. Il perd alors les traces de son fonctionnement interrogatif et paraît revêtir le rôle d'appendice de l'énoncé qui suit, – cf. (9), (10), (35).

L'hypothèse pour l'adoption d'un tel cheminement se voit renforcée à la lumière de la différence de valeur entre *conclusion* et *en conclusion*, en en fournissant une explication. L'emploi dialogique du SN signale une demande au sujet de ce qui peut être tiré des propos tenus. La valeur de *conclusion*, plus centrée sur l'annonce de l'aboutissement d'un raisonnement que sur celle d'une reformulation synthétisante, est cohérente avec cette évolution. On demande au destinataire de tirer des conclusions (étape 1), on anticipe sa demande (étape 2), on annonce les conclusions que l'on a tirées de ses propres dires (étape 3).

La valeur de reformulation synthétisante est de son côté cohérente avec une évolution qui reste centrée sur un discours monologique. Nous réservons à une recherche ultérieure le fait de la retracer précisément. Mais nous pouvons déjà nous référer au cheminement proposé par Traugott (2004) pour la cerner dans les grandes lignes.

4 Nous reprenons à Eddy Roulet la distinction entre discours dialogal / monologal, qui concerne le nombre de locuteurs impliqués et celle entre discours dialogique / monologique, qui concerne sa structure. Ainsi un discours impliquant un seul intervenant mais dans lequel, par exemple, le locuteur pose une question à laquelle il répond lui-même est un discours monologal muni d'une structure dialogique. (Cf. Roulet *et al.*, 1991 : 50 sq.)

L'évolution qui conduit un terme à acquérir une fonction jouant un rôle au niveau du discours (comme dans le cas des adverbes devenus connecteurs) est associée à un type particulier de cheminement proposé dans Traugott (2004).

Cheminement caractérisant l'acquisition d'une fonction discursive

Mot lexical plein > syntagme adverbial > adverbe de phrase > *discourse marker*

Je reprends un des exemples d'E. C. Traugott pour illustrer ce cheminement : *Indeed*.

Deed / deed (acte) était et est toujours un nom.

In deed (in action, en action) syntagme adverbial.

In deed / Indeed adverbe de phrase qui renforce une conjonction adversative (on le trouve en combinaison avec *but*).

Indeed 'discourse marker' qui maintient une valeur adversative, mais qui est aussi utilisé pour confirmer ou élaborer un point de vue.

Nous retrouvons ces étapes pour la forme *en conclusion*.

Conclusion en tant que nom – cf. ex. (24) et (25).

En conclusion / en guise de conclusion en tant que syntagme adverbial – cf. (22) et (23).

En conclusion en tant qu'adverbe de phrase ayant valeur de connecteur de reformulation synthétisante – cf. (13), (15), (17).

L'étape illustrant un véritable emploi de 'discourse marker' n'est pas recensée pour *en conclusion*. Relevons en passant qu'elle l'est pour d'autres connecteurs reformulateurs à valeur synthétisante ou correctrice comme *irsomma* en italien ou *enfin* en français, comme nous l'avons remarqué dans Rossari (1994) :

39. Mais enfin mais vous attendez quoi !

(loiclemeur.com/france/2004/10/mais_enfin_mais.html)

40. MA INSOMMA, QUANTI SONO 'STI MORTI ??!

(www.forcesitaly.org/italy/files/quant.html)

Ce cheminement reste parfaitement fidèle à ce que prévoit la théorie de la grammaticalisation, à la différence près que l'unité cible est une unité du discours et l'unité source est une unité de la langue. Traugott associe à ce type d'évolution (mot de la langue > mot du discours) un certain nombre de traits qui caractérisent le mot au terme de son parcours : un affaiblissement sémantique au bénéfice d'un accroissement de la fonction pragmatique caractérisée par l'acquisition d'une

valeur de subjectivité ou d'intersubjectivité ou d'un fonctionnement textuel ou métatextuel. Nous les retrouvons dans *en conclusion* : le connecteur reformulateur a acquis un fonctionnement métatextuel en signalant le retour sur le discours produit en vue d'en proposer une synthèse.

Le cheminement dialogal > monologique paraît également refléter les caractéristiques sémantiques d'une évolution de type grammaticalisation. Le terme cible est investi d'une fonction textuelle si on le comprend comme annonçant les conclusions qui doivent être tirées de propos antérieurs et métatextuelle si l'on se centre sur sa fonction d'appendice de l'énoncé qui suit : il qualifie le propos introduit de « conclusion ».

6. SYNTHÈSE

Nous avons vu que les valeurs de consécution et de reformulation synthétisante qui peuvent respectivement être attribuées à *conclusion* et à *en conclusion* sont à mettre en relation avec les structures dont ces marqueurs dérivent à la suite d'un processus de grammaticalisation.

Le premier tire son origine d'une structure dialogique et a suivi un cheminement qui fait évoluer des constructions dialogales et dialogiques vers des constructions monologiques et monologiques. En tant qu'acte interrogatif, *conclusion* sert à demander au destinataire de signaler ce qu'il peut tirer des propos qu'il a tenus. En tant qu'appendice d'un énoncé qui suit, il annonce l'aboutissement d'un raisonnement issu du discours qui vient d'être produit.

L'évolution du second concerne exclusivement des structures monologiques et monologiques. Les constructions du type *la conclusion est que* ou *je dis en guise de conclusion* dans lesquelles le nom *conclusion* peut apparaître servent à signaler un retour sur le discours produit pour en proposer une synthèse. C'est par le biais de cette valeur autonymique que *en conclusion* a acquis en tant qu'adverbe de phrase son fonctionnement de connecteur de reformulation synthétisante.

BIBLIOGRAPHIE

- FERRARI, A. et ROSSARI, C. (1994), « De donc à dunque et quindi : les connexions par raisonnement inférentiel », *Cahiers de linguistique française* 15, p. 7-49.
- FERRARI, A. (2005), « Connettivi e struttura del testo: oltre la semantica lessicale », dans KORZEN, I. (a c. di), « Lingua, cultura e intercultura : l'italiano e le altre lingue », *Studies in Language* 31, p. 191-204.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles, De Boeck Duculot.
- ROSSARI, C. (à paraître), « Structures dialogiques, figement et grammaticalisation », *Cahiers de Lexicologie* 91.
- ROSSARI, C. (1997) : *Les Opérations de reformulation*, Berne, Peter Lang, (2^{ème} édition).
- ROULET, E. et al. (1991), *L'Articulation. du discours en français contemporain*. Berne, Peter Lang, 3^{ème} éd.
- TRAUGOTT, E. C. (2004), « Le rôle de l'évolution des marqueurs discursifs dans une théorie de la grammaticalisation », dans FERNANDEZ-VEST, J. et CARTIER-THOMAS, S. (eds.), *Structure Informationnelle et Particules Énonciatives : Essai de Typologie*. Paris, L'Harmattan, p. 295-333. (Grammaire et Cognition, 1 et 2).
- ZENONE, A. (1981), « Marqueurs de consécution : le cas de donc », *Cahiers de linguistique française* 2, p. 113-139.

PARATAXE, REFORMULATION ET AMPLIATION DANS LA GLOSE

Françoise HAMMER
Université de Karlsruhe (Allemagne)

1. INTRODUCTION

La contribution se propose d'interroger d'un point de vue contrastif deux mécanismes récurrents de la production textuelle : parataxe et reformulation. Si la parataxe et la reformulation ont fait l'objet de recherches spécifiques, celles-ci ont généralement porté sur l'un ou l'autre des phénomènes mais non sur une confrontation de leur contribution co- ou concurrentielle à l'élaboration du sens et à la progression argumentative du discours. On s'efforcera donc dans un premier temps de cerner le champ opérationnel des deux procédés à l'aide du concept de *l'ampliation*, puis, par une étude empirique, de dégager leur fonction pragmatique *en séries* dans la glose. L'objectif est d'inciter à une nouvelle réflexion sur la reformulation et ses marques dans la progression et l'interaction discursive¹.

L'analyse s'appuie pour l'essentiel sur 40 gloses du recueil de Pierre Georges : « Chroniques du *Monde* », une réédition d'articles publiés dans ce journal de 1994 à 2003².

2. GLOSE ET AMPLIATION

Lüger (1995 : 137-139) définit la glose (ou chronique) comme un texte dont l'argumentation plus ou moins ludique, a moins pour but de défendre ou d'imposer un point de vue, que de l'illustrer et de l'ampli-

1 Sur la parataxe cf. Rosier (1995), sur la reformulation Gülich (2006).

2 Les extraits de texte sont marqués par [G] suivi du numéro de la page.